



HAL
open science

ROY (Lyse), L'Université de Caen aux XVe et XVIe siècles. Identité et représentation

Antoine Destemberg

► **To cite this version:**

Antoine Destemberg. ROY (Lyse), L'Université de Caen aux XVe et XVIe siècles. Identité et représentation. Histoire de l'éducation , 2009, pp.115-118. 10.4000/histoire-education.1950 . hal-04279905

HAL Id: hal-04279905

<https://univ-artois.hal.science/hal-04279905>

Submitted on 13 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ROY (Lyse), *L'Université de Caen aux XVe et XVIe siècles. Identité et représentation*

Leyde/Boston : Brill, 2006, 314 p. (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 24)

Antoine Destemberg



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/1950>

DOI : 10.4000/histoire-education.1950

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2009

Pagination : 115-118

ISBN : 978-2-7342-1151-8

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Antoine Destemberg, « ROY (Lyse), *L'Université de Caen aux XVe et XVIe siècles. Identité et représentation* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, mis en ligne le 27 octobre 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1950> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.1950>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

ROY (Lyse), *L'Université de Caen aux XVe et XVIe siècles. Identité et représentation*

Leyde/Boston : Brill, 2006, 314 p. (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 24)

Antoine Destemberg

RÉFÉRENCE

ROY (Lyse), *L'Université de Caen aux XVe et XVIe siècles. Identité et représentation*, Leyde/Boston : Brill, 2006, 314 p. (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 24)

- 1 Vingt-quatrième volume d'une collection qui s'est, depuis quelques années, imposée dans le champ des études sur l'enseignement à l'époque médiévale, l'ouvrage de Lyse Roy offre au lecteur une synthèse relativement brève d'une thèse de doctorat soutenue en 1994 et remaniée pour sa publication. Cette monographie consacrée à l'université de Caen aux XVe et XVIe siècles vient utilement contribuer à combler plusieurs lacunes de l'historiographie que l'on soulignera brièvement ici. En premier lieu, il convient de reconnaître, avec l'auteur, que les universités fondées tardivement dans l'époque médiévale ont suscité un intérêt moindre par rapport à leurs prestigieuses aînées. En cela, ce travail est l'une des rares monographies s'attachant à décrire la vie politique, institutionnelle, intellectuelle et sociale d'une université de taille modeste, quand les autres études jusqu'à présent disponibles pour des institutions comparables n'avaient trouvé leur place qu'au sein de larges, et néanmoins précieuses, études régionales – ainsi les travaux de Robert Favreau pour l'université de Poitiers, de Noël Coulet pour Aix-en-Provence ou encore de Jacky Theurot pour Dôle. En second lieu, la période chronologique adoptée par cette étude – de la fondation anglaise sous Henri VI en 1432 à la réforme de l'institution sous Henri IV entre 1580 et 1586 – permet de surmonter les

césures académiques entre période médiévale et époque moderne qui, encore aujourd'hui, invitent à opposer trop facilement, au tournant des XVe et XVIe siècles, un modèle universitaire médiéval essoufflé à un humanisme foisonnant élaboré au sein des collèges. En sous-titrant son étude « identité et représentation », l'auteur entend, au contraire, montrer à quel point le modèle universitaire restait bien, encore tard dans le XVIe siècle, un élément structurant de la distinction sociale et de l'identité culturelle d'une élite locale œuvrant à la modernisation de l'État et à la diffusion de la culture savante et du livre imprimé.

- 2 Divisée en cinq chapitres, cette étude s'appuie sur l'exploitation de sources variées, dont des registres de procès-verbaux d'assemblées universitaires quasi-ininterrompus entre 1457 et 1553 et d'exceptionnels registres de matricules qui, malgré quelques inévitables lacunes, couvrent une période allant de 1440 à 1558. L'ouvrage propose, en outre, d'utiles tableaux, graphiques et cartes synthétisant les résultats obtenus par l'auteur – un plan restituant le quartier universitaire dans son environnement urbain aurait été également bienvenu – ainsi que plusieurs annexes : l'édition de l'inventaire de la bibliothèque de l'université en 1515 et ses 278 volumes, des tableaux récapitulatifs des données fondant l'enquête sociologique. Il n'y a toutefois pas de véritable répertoire prosopographique des personnels de l'université de Caen, absence que l'index et quelques abondantes notes de bas de page permettent de surmonter partiellement.
- 3 La fondation de l'université de Caen s'inscrit dans le mouvement, propre à la fin du Moyen Âge, de multiplication des institutions d'enseignement à vocation locale, à l'initiative de princes territoriaux. S'appuyant sur une tradition scolaire modeste, souffrant de la proximité géographique de Paris et de ne pas être une cité épiscopale, la ville de Caen ne dut en effet son studium générale qu'à la volonté politique du pouvoir anglais en Normandie, cherchant à nourrir un particularisme administratif normand pour mieux s'en assurer le contrôle et à promouvoir « l'aménité » d'une ville qui lui était acquise face à sa turbulente rivale, Rouen. L'initiative du duc de Bedford ne vit réellement le jour qu'en janvier 1432, date à laquelle Henri VI fonda deux facultés de droit (civil et canon), complétées en 1437 par trois facultés des arts, de médecine et de théologie, destinées à fixer en territoire anglais des étudiants jusqu'alors obligés de gagner Paris, Orléans ou Angers. Mais le caractère politique d'une telle fondation fut cause de quelques faiblesses structurelles, dont une aire de recrutement réduite et l'hostilité de l'université de Paris puis du pouvoir royal français. Ainsi, dans la Normandie reconquise de Charles VII, l'institution ne dut son maintien qu'à l'activisme des Normands auprès de la Papauté et du roi de France, qui « recréa » l'université en octobre 1452, comme pour en effacer l'origine anglaise.
- 4 Les premiers statuts, promulgués en 1439, révisés en 1457 et 1521, optaient pour une organisation institutionnelle sur le modèle parisien, confiant la direction de la communauté aux seuls maîtres et membres des facultés supérieures, réunis en assemblée générale présidée par un recteur élu. Assistés de divers officiers, tous avaient en charge de veiller à la continuité des statuts et privilèges de l'université. L'activité intellectuelle, soutenue par une bibliothèque principalement orientée vers le droit et la théologie, se déployait au sein des facultés, à propos desquelles l'auteur évoque le cadre matériel des études, les programmes en vigueur, le déroulement des cursus et des collations de grade, et enfin les gradués et professeurs les mieux connus, tels Guillaume de La Mare ou Thomas Basin. Du point de vue de ses effectifs, l'université

de Caen se distinguait par une meilleure santé que la plupart des universités fondées à la même époque, bien qu'elle partageât avec elles un caractère assez strictement régional dans son recrutement. Malgré une instabilité chronique des populations étudiantes, le nombre d'inscriptions annuelles était rarement inférieur à 200 nouveaux étudiants, pouvant aller jusqu'à 700 immatriculations durant la période la plus florissante, celle des années 1520-1560. Les nouveaux venus étaient en majorité des non-nobles, laïcs âgés de plus de 14 ans, que l'université amenait pour un tiers d'entre eux à la maîtrise ès arts. Au-delà, l'institution comptait régulièrement près d'une centaine de membres des facultés supérieures, principalement en droit, et des professeurs relativement nombreux – 1 pour 4 à 8 étudiants – dont les carrières à Caen excédaient régulièrement dix ans.

- 5 Dans la ville de Caen, le poids démographique de cette population privilégiée suscita toutefois une hostilité régulière des bourgeois, qui acceptaient mal la surcharge fiscale qui pesait sur eux du fait des exemptions dont bénéficiait l'ensemble des membres de l'université, clercs comme non clercs. La pression fiscale croissante engendra ainsi des conflits durables, y compris avec le pouvoir royal, l'université allant jusqu'à investir les rituels d'entrée royale de 1532 et 1603 pour mieux revendiquer des privilèges qu'elle considérait comme constitutifs de son identité sociale. Le succès du calvinisme en Normandie dans la seconde moitié du XVIe siècle provoqua une désorganisation profonde de l'institution. Abritant des professeurs réformés, l'université devint le théâtre des affrontements entre communautés religieuses caennaises, ce qui entraîna une chute des ressources financières et des nouvelles inscriptions. Son existence remise en cause, l'université dut sa survie à une longue réforme, qui courut de 1580 à 1586 et qui modifia à la fois sa structure administrative – notamment dans la soumission à la tutelle des autorités urbaines, qui garantissaient le salaire des professeurs – et sa pédagogie, intégrant le modèle jésuite d'un enseignement dispensé dans les collèges.
- 6 Au final, Lyse Roy propose un tableau dynamique d'une institution « en constante transformation », dans un contexte de concurrence institutionnelle et de tension permanente entre deux modèles universitaires, l'un héritier de l'universalisme des anciennes universités, l'autre décrit comme régionaliste et pragmatique. Néanmoins, l'horizon idéal et intellectuel de l'université de Caen, par la voix de ses membres les plus fameux, restait bien Paris, que ce pôle suscitât admiration ou répulsion.